



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL
LIGUE DU GRAND CASABLANCA

2022-2023

PV N°23

Séance du 23/03/2023 Présidée par Mr SBOUHI
en présence de Mrs ABADI (S-G), SAHIM et NDIAYE



Ordre du jour :

- Homologation des rencontres
- Rejet

1) Homologation des rencontres :

« EXCELLENCE »

La 13^{ème} journée du 11/03/2023 Groupe A

NAH	01		CNS	01	Homologuée
NCR	00		OSC	00	Homologuée
CSNOS	04	//	NTBJ	00	Homologuée
LAMS	00		ASCL	02	Homologuée
WALA	01		USSM	00	Homologuée

La 13^{ème} journée du 11/03/2023 Groupe B

USM	04		AJSA	01	Homologuée
CRF	03		AUSB	01	Homologuée
ARDB	01	//	CEH	01	Homologuée
NDR	02		WAHDA	01	Homologuée

FCC // WOCO

Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe WOCO portant sur la qualification des joueurs du club FCC ayant participé à cette rencontre.

Après des investigations dans les fichiers de la ligue, il ressort que les joueurs du club FCC sont bien qualifiés à y participer.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

FCC 02 = WOCO 02

« Honneur 1 »

La 13^{ème} journée groupe A du 12/03/2023

AWR	04		AMR	03	Homologuée
TLM	03		AHRAM	03	Homologuée
AFDS	01	//	CSMO	05	Homologuée
CMSSM	01		ANSN	01	Homologuée
AJSMR	02		MAC	03	Homologuée

R.N.C par AJSMR

La 13^{ème} journée groupe B du 12/03/2023

UMS	00	//	ADSF	02	Homologuée
CYSO	01		AVNS	01	Homologuée
ACSWZ	01		AFCB	01	Homologuée
CEA	01		AJAM	02	Homologuée

BADSS : Exempt.

La 13^{ème} journée groupe C du 12/03/2023

USCH	01	//	MCAM	02	Homologuée
AJAS	04		USO	00	Homologuée
ERM	01		AADS	03	Homologuée

ADQA : Exempt.

CATS // CTSBS

Suite à une infraction découverte par les instances de la ligue portant sur la participation du joueur Walid HARIS licence : 072808M99 du club CTSBS sans avoir purgé la sanction automatique après avoir cumulé 4 avertissements.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CTSBS enregistrant (-1) point au classement général, 3 buts contre et 0 but pour + une amende de 1000 dh, et une suspension de 2 matchs pour le joueur et 4 matchs pour Ayoub TAMER C.I.N : BH375011, tandis que l'équipe CATS enregistre 1 points au classement général, 0 but pour et 0 but contre (résultat acquis sur le terrain).

« Honneur 2 »

La 10^{ème} journée groupe A du 12/03/2023

CMC	00	//	AIM2	03	Homologuée
KSNAC	00		CJESD	02	Homologuée
CIHH	03		AAMS	01	Homologuée
ASC	01		AWAM	01	Homologuée

La 10^{ème} journée groupe B du 12/03/2023

AWNS	03	//	ASL	02	Homologuée
ASSC	00		AAC	01	Homologuée
AWSM	00		ACAS	03	Homologuée

USSB // ASCUA

Suite à une infraction découverte par les instances de la ligue portant sur la participation du joueur Ismail ACHRAHIM licence : 039621M9 du club ASCUA sans avoir purgé la sanction automatique après avoir cumulé 4 avertissements.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ASCUA enregistrant (-1) point au classement général, 3 buts contre et 0 but pour + une amende de 1000 dh, et une suspension de 2 matchs pour le joueur et 4 matchs pour le S-G de l'équipe, tandis que l'équipe USSB enregistre 1 point au classement général, 3 buts pour et 3 but contre (résultat acquis sur le terrain).

La 10^{ème} journée groupe C du 12/03/2023

ACTM	00	//	RSO	01	Homologuée
CUAS	03		ACCF	04	Homologuée
FCEA	02		ARSM	01	Homologuée
APN	01		ACOS	01	Homologuée

La 12^{ème} journée groupe D du 12/03/2023

ASON	04	//	REA	02	Homologuée
CESH	01		CLAM	00	Homologuée
CFBF	02		AI	01	Homologuée
AHM			AASDL		Reporté

AISM : Exempt.

Mise à jour :**La 8^{ème} journée groupe A du 15/03/2023**

AAMS	03	//	AWAM	01	Homologuée
------	----	----	------	----	------------

La 8^{ème} journée groupe C du 15/03/2023

ACTM	00	//	ARSM	01	Homologuée
------	----	----	------	----	------------

« Honneur 3 »**La 12^{ème} journée groupe A du 12/03/2023**

AASOA	00	//	CCIFA	00	Homologuée
CSR	00		SCL	01	Homologuée
ACAFR	01		KODS	01	Homologuée

AASOA : Exempt.

HAF // CIF

Suite à une infraction découverte par les instances de la ligue portant sur la participation du joueur Abdelmounim ASBAYOUD licence : 072148M01 du club CIF sans avoir purgé la sanction automatique après avoir cumulé 4 avertissements.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CIF enregistrant (-1) point au classement général, 3 buts contre et 0 but pour + une amende de 1000 dh, et une suspension de 2 matchs pour le joueur et 4 matchs pour le S-G de l'équipe, tandis que l'équipe HAF enregistre 3 points au classement général, 4 buts pour et 1 but contre (résultat acquis sur le terrain).

La 10^{ème} journée groupe B du 12/03/2023

IHM	02	//	AKSD	01	Homologuée
GINGA	02		RCO	01	Homologuée
ACDT	00		CCSA	03	Homologuée
AISDB	03		CCHS	00	Homologuée

Mise à jour :**La 8^{ème} journée groupe B du 15/03/2023**

AISDB	01	//	CCSA	01	Homologuée
-------	----	----	------	----	------------

La 10^{ème} journée groupe C du 12/03/2023

SCCRN	01	//	AUOS	02	Homologuée
CNBBM	02		CCDB	00	Homologuée
AADB	02		AASA	02	Homologuée
CUB	01		ACDGH	06	Homologuée

« F.Féminin »

La 16^{ème} journée du 12/03/2023

CAOS	00	//	ACAH.F	10	Homologuée
USDS	01		ACSL	02	Homologuée
ASJDB	00		GINGA	02	Homologuée
CURS	13		ACES	00	Homologuée
TAS.F	02		ANAC	00	Homologuée

CSDB - AERS : Exempts.

La 17^{ème} journée du 16/03/2023

CSDB	03	//	TAS.F	01	Homologuée
ACES	00		ASJDB	06	Homologuée
ACAH.F	02		USDS	00	Homologuée
AERS	10		CAOS	00	Homologuée

GINGA - ANAC : Exempts.

ACSL // CURS

Suite à une infraction découverte par les instances de la ligue portant sur la participation du joueuse Khadija ALIJI licence : 013642/M04 du club ACSL sans avoir purgé la sanction automatique après avoir cumulé 4 avertissements.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ACSL enregistrant (-1) point au classement général, 3 buts contre et 0 but pour + une amende de 1000 dh, et une suspension de 2 matchs pour la joueuse et 4 matchs pour la S-G de l'équipe, tandis que l'équipe CURS enregistre 1 point au classement général, 0 but pour et 0 but contre (résultat acquis sur le terrain).

U 17 Football Féminin

La 6^{ème} journée du 13/03/2023

USDS	14	//	CAOS	00	Homologuée
ACES	03		TAS.F	02	Homologuée
ACAH.F	15		ANAC	00	Homologuée
ASJDB	03		TAS.F	02	Homologuée

La séance est levée à 17H00.

Secrétaire de la Commission


MOHAMED ABADI



LE SECRETAIRE GENERAL


KHALIL SBOUHI